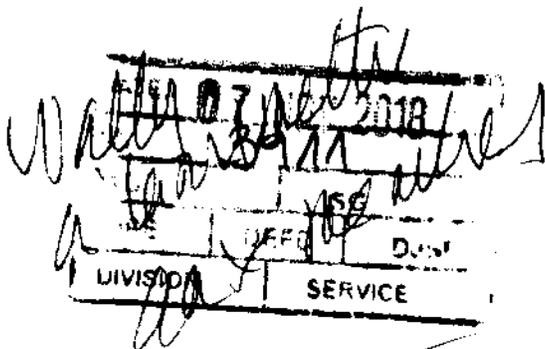




Primature
Le Premier Ministre



Kinshasa, le **07 NOV 2018**

N° CAB/PM/CMEH/GBB/2018/ 3397

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;
(Avec l'expression de mes hommages les plus déférents)
Palais de la Nation
à Kinshasa/Gombe

- Monsieur le Président de la Fédération des Entreprises du Congo ;
- Monsieur le Directeur Général de la Direction Générale des Impôts ;
- Monsieur le Directeur Général de la Direction Générale des Douanes et Accises.
(Tous) à Kinshasa/Gombe

A :

- Messieurs les Vice-Premiers Ministres ;
- Messieurs les Ministres d'Etat ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Messieurs les Ministres Délégués ;
- Mesdames et Messieurs les Vice-Ministres
(Tous) à Kinshasa/Gombe

Concerne : Suspension des missions de contrôle

**Messieurs les Vice-Premiers Ministres,
Messieurs les Ministres d'Etat,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Messieurs les Ministres Délégués,
Mesdames et Messieurs les Vice-Ministres,**

Je vous informe, qu'ayant accédé à la demande de la Fédération des Entreprises du Congo «FEC», le Gouvernement a décidé de la suspension de toutes les missions des contrôles fiscaux, parafiscaux et économiques à dater de ce jour, pour une durée de quatre (4) mois. Cela, à l'exception des missions des vérifications fiscales au premier degré ainsi que de tous les cas des fraudes avérées qui seront portés à la connaissance du Gouvernement de la République.

- Suite -

Cette mesure vise à prévenir la surchauffe habituellement observée en fin d'année dont les ménages en seraient les principales victimes.

Veillez agréer, **Messieurs les Vice-Premiers Ministres, Messieurs les Ministres d'Etat, Mesdames et Messieurs les Ministres, Messieurs les Ministres Délégués, Mesdames, Messieurs les Vice-Ministres,** l'expression de ma parfaite considération.

Bruno TSHIBALA NZENZHE
